

Entreprise

Management

>> Rentabilité

>> L'AUTEUR

Jean-Pierre KIEFFER

Président de la commission Droit du travail du SNVEL*

Ratio chiffre d'affaires/bénéfice : la profession vétérinaire désavantagée

Si ne pas confondre recette et bénéfice est une évidence pour le professionnel, cette distinction n'est pas toujours bien assimilée par les clients des vétérinaires. Il est utile de préciser ce que le vétérinaire gagne réellement lorsqu'il encaisse 100 euros (voir tableau n° 1).

Ainsi, sur 100 euros, il reste en moyenne un peu plus de 20 euros, soit 1/5.

Le ratio entre le chiffre d'affaires HT et le bénéfice avant impôts sur le revenu est de 26,65 %.

Avec 26,65 %, la profession vétérinaire serait la profession de santé ayant le plus faible ratio entre le chiffre d'affaires HT et le bénéfice.

Viennent ensuite les directeurs de laboratoires d'analyses médicales (28,10 %), les médecins anatomo-pathologistes (34,50 %), les chirurgiens dentistes (38,90 %) et les radiologues (41,90 %). Le ratio est le plus élevé pour les médecins généralistes (67,70 %) qui ont de faibles investissements pour exercer.

Fortes disparités

Ainsi, un médecin généraliste qui perçoit 21 euros d'honoraires (sans TVA) aurait un bénéfice de 14,22 euros alors qu'un vétérinaire qui encaisse 40 euros (avec TVA) n'aurait que 9 euros de revenu réel.

Ces chiffres sont issus des résultats publiés par les ARAPL (Associations régionales agréées de l'Union des professions libérales) et repris dans un dossier réalisé par le Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires.

Ces résultats ne concernent qu'un échantillonnage de 1 220 vétérinaires praticiens pour l'exercice 2005. Il s'agit bien sûr de moyennes dans une profession où existent de fortes disparités en fonction du mode d'exercice, de la situation géographique et de la structure du cabinet ou de la clinique.

On observe des résultats comparables aux données de l'Agaps. ■



Lorsqu'un vétérinaire encaisse 100 euros, il lui reste en moyenne un peu plus de 20 euros, soit 1/5.

Pascal Brédier

Tableau n° 1 : Revenu réel du vétérinaire

Somme encaissée TTC	100,00	
TVA reversée à l'Etat		16,39
Recette HT	83,61	
Achats		27,73
Salaires et charges		13,24
Impôts et taxes		2,29
Charges fonctionnement		16,80
Frais divers		1,27
Bénéfice (avant impôt sur le revenu)	22,28	

Tableau n° 2 : Les disparités en fonction du mode d'exercice

	Achats / CA	Salaires / CA	Bénéf / CA
France (individuel)	32 %	17 %	22 %
France (association)	32 %	15 %	21 %
France (mixte)	37 %	16 %	21 %
France (canine)	29 %	18 %	23 %
IdF (canine)	28 %	19 %	22 %